

CR Réunion

CT4

Date	Mercredi 22 septembre 2021
Lieu	Ligue du Centre-Val de Loire de Football
Auteur	Franck FORGET
Destinataires	Membres de CT4
Objet	Conférence régionale du sport Centre-Val de Loire Commission thématique n°4 – Promotion de l'éthique et prévention de toutes formes de violences
Commentaires	Réunion en présentiel
Présents :	<p>Vice-Président de la CRS : M. Jean Louis DESNOUES</p> <p>Coprésidente : Mme Véronique BURY – CROS CVL Coprésident : M. Yassire BAKHALLOU – DRAJES CVL</p> <p><u>Collège 1 – Services de l'Etat :</u></p> <p>Membres : M. Michael TAILLEUX - Rectorat Mme Marie-Laure FORT - DRDFE Mme Gaëlle FLEURIER - LEFORT – CREPS</p> <p>Excusés : M. Hocine HADJAB - DREETS</p> <p>Experts : M. Benoit GASNIER - SDEJS 28 Mme Aurélie GACHON – DRAJES CVL M. Alain BOUREAUD – DRAJES CVL M. Anthony MARCEAU – DRAJES CVL M. Thierry MARCHAND – DRAJES CVL</p> <p><u>Collège 2 – Collectivités territoriales :</u></p> <p>Experts : Mme Mathilde BRIERE – Conseil régional CVL</p>

Collège 3 – Mouvement sportif :

Experts:

Mme Marie-Anne TOURAULT- CROS CVL
M. Fabien LEFEVRE - Colosse aux pieds d'argile
M. Adrien BRUCKER – CROS CVL
M. Benjamin CAVOISY – Ligue CVL Football
Mme Carole Yvon - Galloux – CPSF- FFE

Collège 4 – Monde économique et social :

Membres :

Mme Isabelle BERNON – U2P

Coordination et animation des CT

Groupe projet CRS CVL :

M. Franck FORGET - DRAJES CVL
Mme Martine CHARDERON - DRAJES CVL

CDES Limoges :

M. Cyrille ROUGIER
Mme Nathalie HENAFF
Mme Perrine RANNOU

1. Ordre du jour

- Présentation de la plateforme régionale d'information et outils sur la prévention des violences dans le sport.
- Elaboration d'un plan d'action

2. Présentation de la plateforme régionale de prévention contre les violences dans le sport

Cette plateforme a pour objectif de mutualiser les outils utiles pour la prévention et la lutte contre toutes les formes de violence dans le sport en région Centre-Val de Loire. Elle n'est pas dédiée aux signalements mais elle centralisera toutes les informations utiles et nécessaires relatives à toutes les formes de violences.

Elle est conçue en collaboration avec « Login prévention citoyenneté », structure œuvrant dans le champ de la citoyenneté numérique : <https://www.login-prevention.fr/>

Pour le moment, tout est à construire dans le contenu, seule est présentée son architecture qui sera à la fois simple en consultation mais également en maintenance.

Dans ce cadre cette commission thématique n°4 de la CRS Centre-Val de Loire aura un rôle important dans le choix des contenus mais aussi sur le nom que portera cet outil numérique.

Il faudra s'approprier cet outil et le faire vivre !

3. Rappel du calendrier des commissions thématiques



4. Elaboration d'un plan d'action par objectif

Objectif 1 : Optimiser l'efficacité des dispositifs de recensement

Enjeux	<ul style="list-style-type: none">• Comment mieux recenser les cas ?• Comment s'assurer de l'efficacité des actions ?• Quelle amélioration apporter à la chaîne d'alerte ?• Comment mieux repérer les signaux faibles ?
Axes de développement	<ul style="list-style-type: none">• Faire connaître les dispositifs et outils de recensement• Evaluer les dispositifs existant• Améliorer les dispositifs

Les propositions d'actions :

- Créer un guichet unique pour les signalements : la plateforme partagée entre les services de l'état et les fédérations sportives,
- Prévoir un lien de la plateforme nationale de signalement (*en cours d'élaboration*) sur la nouvelle plateforme régionale d'information,
- Améliorer les relations entre les services l'Etat : JS, justice, police,
- Présenter les dispositifs de prévention des violences au mouvement sportif régional et départemental chaque début de saison,
- Renforcer le contenu des formations des éducateurs sportifs et des dirigeants avec de la connaissance réglementaire des circuits de signalement,
- Proposer un affichage obligatoire dans les établissements d'APS avec une adresse unique de plateforme « ressource » permettant le signalement.

Objectif 2 : Sensibiliser et former les différents acteurs

Enjeux	<ul style="list-style-type: none">• Quels outils pour diffuser les principes de laïcité ?• Quelles actions de formation ?• Comment mieux sensibiliser ?• Quelles modalités de formation ?• Comment mieux faire connaître les formations existantes ?
Axes de développement	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer la prévention auprès du grand public• Développer la formation des professionnels et des bénévoles• Adapter les formations au public ciblé

- Créer un label régional pour les clubs avec un référent formé par structure,
- Lancer des campagnes de communication via les réseaux sociaux pour toucher les plus jeunes,
- Conditionner les financements de l'aide à l'emploi ANS à une sensibilisation obligatoire de chaque salarié à la prévention des violences,
- Créer des clips promotionnels à diffuser lors des manifestations sportives et représenter par un ambassadeur de la discipline (*Athlète de haut niveau*),
- Créer un badge numérique pour la sensibilisation des bénévoles,
- Former tous les éducateurs à la connaissance des outils d'alerte sur les violences formation initiale ou en recyclage,
- Présenter des dispositifs liés aux violences auprès des dirigeants de clubs, comités et ligues à l'échelle départementale en début de chaque saison,
- Renforcer dans les formations des éducateurs l'enseignement sur le cadre réglementaire pour savoir repérer les violences et identifier la chaîne d'alerte,
- Mettre en place d'un dispositif « savoir se respecter »,
- Définir les possibilités de la plateforme régionale :
 - Possibilité de faire un signalement sur la page, anonyme mais possibilité d'indiquer si accord pour être contacté,
 - Signalements effectués sur la plateforme et envoyés automatiquement au référent fédéral et aux agents de l'Etat compétent (SDJES),
 - Communication auprès du plus grand nombre, affichage obligatoire au sein de toutes les structures (clubs, structures commerciales, ...)

Freins évoqués :

Questionnements sur la mise en place d'un label régional :

- La mise en place d'un label questionne l'ensemble des participants : l'utilité, l'impact sur les structures, etc.
- Il ne doit pas être qu'un affichage pour éventuellement recevoir des subventions !
- Quid du label quand l'ambassadeur formé quitte le club ? Il faudrait prévoir un suivi de la structure labélisée.
- Peut-être rattacher la prévention des violences dans les labels fédéraux.
- Travailler ensemble sur ce label avec les acteurs de terrain notamment avec les communes.

Objectif 3 : Développer une politique partagée de cohésion sociale par le sport

Enjeux	<ul style="list-style-type: none">• Comment créer des passerelles entre acteurs ?• Comment faire du sport un outil d'inclusion et de cohésion sociale ?• Quels partenariats ?
Axes de développement	<ul style="list-style-type: none">• Recenser les partenariats potentiels• Mettre en relation les acteurs mobilisés• Mener un travail de prospective et anticiper les évolutions à venir

Les propositions d'actions :

En lien avec la future plateforme régionale :

- Alimenter le contenu de la plateforme régionale via les réunions de la commission technique n°4,
- Proposer un document de référence par thématique avant d'orienter vers des ressources plus détaillées,
- Fonctionner à partir d'une FAQ sur les questions récurrentes,
- Mettre en place d'un outil collaboratif rattaché à la plateforme afin de faciliter le partage d'informations aux membres de la commission thématique,
- Différencier la dimension "ressources" de la plateforme de la dimension « signalement »,
- Faire le lien vers les ressources produites par d'autres institutions (*ex : de l'EN avec Eduscol : Vadémécum sur harcèlement, sur laïcité, etc.*)
- Recenser sur la plateforme les acteurs spécialistes de ces thématiques et intégrer certains de leurs contenus :
 - CIDFF, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
 - INAVEM, Institut National d'Aide aux Victimes Et de Médiation
 - CRIP, Cellule de Recueil des Information Préoccupantes (enfance en danger)
 - UFAL, Union des Famille Laïques
 - etc.

Autres :

- Intégrer un représentant de la Justice au sein de la commission thématique n°4,
- Favoriser la complémentarité des associations et anticiper les formes de concurrence,
- Mobiliser différents partenaires : *secteur médico-social, représentants des collectivités, ARS, monde économique, etc.*
- Organisation d'événements récurrents au-delà de la commission thématique de la CRS, tels que séminaires, groupes de travail, et/ou grand public,
- Organiser des échanges et des formations communes aux différents acteurs intervenant sur ces thématiques spécifiques (*bonnes pratiques, analyse des évolutions, etc.*),
- Produire des documents et outils communs (*ex. : infographies de signalement*),
- Identifier des référents aux différents échelons du mouvement sportif (*ligues régionales, CODEP*),
- Relayer les informations au sein des réseaux de référents identifiés.

5. CLOTURE DE LA COMMISSION

Mme Véronique BURY et M. Yassire BAKHALLOU remercient les participants pour le travail accompli sur cette commission et précisent que nous entrons maintenant dans le concret avec ce plan d'action.

Rappel des prochaines échéances

Prochaine commission thématique n°4, **le vendredi 3 décembre 2021 de 10h00 à 16h00 – Au CREPS Centre-Centre Val de Loire à Bourges**